

Communiqué aux médias

21 octobre 2010

Bilan positif, nouveaux défis à relever

Une étude actuelle de l'Institut bâlois d'études conjoncturelles BAK sur le commerce de détail suisse le montre: le niveau des prix en Suisse se rapproche continuellement de celui des pays voisins. Le commerce de détail suisse a fait bénéficier les consommateurs ainsi que ses collaborateurs dans les entreprises des augmentations de la productivité et des avantages dus à la baisse des coûts d'acquisition des marchandises. La communauté d'intérêt du commerce de détail suisse (CI CDS) entend faire progresser ces développements positifs et exige des milieux politiques de poursuivre l'ouverture des marchés et de supprimer les réglementations déraisonnables qui font grimper les prix.

En mai 2006, les PDG de Charles Vögele, Denner, Coop, Manor, Migros et Valora se sont réunis et ont fondé la communauté d'intérêt du commerce de détail suisse CI CDS. L'objectif de la CI CDS consiste, aujourd'hui comme hier, à défendre ensemble de manière accrue les intérêts de la branche et à les faire valoir auprès des milieux politiques. A ce jour, les six PDG de ces entreprises forment le haut comité de direction de la CI CDS. Ils ont tiré aujourd'hui pour la première fois conjointement un bilan sur les objectifs déjà atteints et ont formulé leurs exigences actuelles. En outre, dans le cadre de la conférence des médias qui s'est tenue à Dietikon, une étude actuelle de l'Institut bâlois BAK a été présentée sur les prix, les coûts et la performance du commerce de détail suisse en comparaison internationale.

Contre des réglementations qui font grimper les prix

L'étude actuelle de l'Institut BAK le prouve: le commerce de détail a «fait le ménage» chez lui. Les différences de prix par rapport aux pays voisins de la Suisse ont baissé sur un large front. En moyenne, le niveau des prix enregistré en 2009 dans le

commerce de détail en Allemagne, en France, en Autriche et en Italie n'était plus que de quelque 11 pour-cent inférieur aux prix suisses.

Au cours de ces quatre dernières années, ce sont en particulier les augmentations de productivité supérieures à la moyenne du commerce de détail suisse qui ont contribué à l'érosion de l'îlot de cherté qu'est la Suisse. Cette situation s'explique également par le recul des coûts d'acquisition des produits. Lorsqu'il s'agit d'acheter des articles à l'étranger, l'autorisation des importations parallèles ainsi que l'introduction du principe du Cassis de Dijon déploient déjà du moins partiellement leurs effets. Avec ces changements de lois, la CI CDS a déjà obtenu la réalisation de deux de ses exigences clés qui avaient été formulées lors de sa fondation. Ces adaptations légales montrent qu'à eux seuls, les signaux précurseurs de la suppression des entraves techniques au commerce ont déjà un impact sur le marché ainsi que sur le niveau des prix. C'est pourquoi la CI CDS continue de s'engager en faveur de la conclusion de l'accord avec l'UE couvrant les domaines de l'agriculture, des denrées alimentaires et de la santé.

Outre les importations comparativement chères de produits en Suisse, les différences de prix sont surtout imputables aux frais d'acquisition des marchandises plus élevés en Suisse. Aussi la CI CDS s'engage-t-elle pour une libéralisation du marché intérieur et s'oppose aux réglementations déraisonnables qui font grimper les prix:

- elle exige une optimisation des horaires d'ouverture des magasins afin de supprimer les inconvénients subis par la Suisse surtout dans les régions frontalières.
- à l'avenir, il s'agit de pouvoir proposer de manière accrue dans le commerce de détail, dans une mesure limitée, des médicaments sans ordonnance et sans conseil médical, ce qui contribuera à en réduire les coûts.
- le Conseil fédéral et la commission de la concurrence sont invités à faire pression contre les augmentations injustifiées et arbitraires des taxes auprès de la carte de débit Maestro.
- en ce qui concerne la production de denrées alimentaires en Suisse, la CI CDS s'engage en faveur d'un assouplissement judicieux de la protection agricole.

Maintenir le pouvoir d'achat

L'étude actuelle de l'Institut BAK montre que le commerce de détail a fait bénéficier d'une part les consommateurs, et d'autre part également, les collaborateurs travaillant dans les entreprises du secteur, des augmentations de productivité et des avantages dus à la baisse des coûts d'acquisition des produits. Les entreprises du commerce de détail investissent beaucoup dans la formation et la formation continue de leurs collaborateurs et forment ainsi un très grand nombre d'apprenants dans une proportion qui ne se retrouve guère dans d'autres branches en Suisse. Les collaborateurs ont aussi profité de la croissance réelle des salaires dans le commerce de détail; même corrigé de la parité du pouvoir d'achat, le niveau des salaires est relativement élevé en comparaison internationale.

Ce n'est pas sans raison que le commerce de détail a été considéré comme un soutien de l'économie pendant les années de crise écoulées. Le maintien du pouvoir d'achat et de la prospérité demeure encore et toujours un objectif crucial des entreprises du commerce de détail et de la CI CDS en tant que représentante politique de leurs intérêts.

Pour de plus amples informations:

Anita Gut, service des médias de la CI CDS, téléphone 079 686 59 74, info@icds.ch

Les documents de la conférence des médias, y compris l'étude BAK sur le commerce de détail, peuvent être téléchargés sous le lien suivant: www.icds.ch

Pour les demandes d'interviews, veuillez contacter le service des médias concerné:

BAK Bâle: Marc Bros de Puechredon, téléphone 061 279 97 25, marc.puechredon@bakbasel.com

Coop: Susanne Sugimoto-Erdös, téléphone 061 336 71 96, susanne.sugimoto@coop.ch

Denner: Nicole Schöwel, téléphone 044 455 10 90, nicole.schoewel@denner.ch

Manor: Elle Steinbrecher, téléphone 061 694 22 22, elle.steinbrecher@manor.ch

Migros: Urs-Peter Naef, téléphone 079 290 84 84, urs-peter.naef@mgb.ch

Valora: Stefania Misteli, téléphone 058 789 12 01, stefania.misteli@valora.com

Charles Vögele: Daniel Bäerlocher, téléphone 055 416 74 02, daniel.baerlocher@charles-voegele.com